

Commissariat aux comptes

Expertise comptable

Social

Fiscal

Gestion

Formation

Conseil

## COMITE NATIONAL DU PINEAU DES CHARENTES

Siège Social : 112 avenue Victor Hugo  
16100 COGNAC

N° SIRET : 322 007 543 00018  
Code APE : 9411Z

### Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Hérouville

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Philippe Renouf

### Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avrand

Jean-Luc Bardet

Hélène Braillard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

### Associés service social

Benjamin Bibard

Delphine Lepeigné

### ● Siège social

16 rue du Pré Médard

BP 25

86281 Saint-Benoit Cedex

Tél : 05 49 88 83 81

Fax : 05 49 55 13 11

[www.duo-solutions.fr](http://www.duo-solutions.fr)





 **SOMMAIRE**

---

Page n° :  
-----

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2018*

1 à 4

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018**

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe

# COMITE NATIONAL DU PINEAU DES CHARENTES

Siège Social : 112 avenue Victor Hugo  
16100 COGNAC

N° SIRET : 322 007 543 00018  
Code APE : 9411Z

FIN DE MANDAT

*Président : Monsieur Xavier BRIOIS*

*2021*

*Commissaire aux comptes titulaire : SARL DUO SOLUTIONS AUDIT*

*31/12/2018*

# COMITE NATIONAL DU PINEAU DES CHARENTES

Siège Social : 112 avenue Victor Hugo  
16100 COGNAC

N° SIRET : 322 007 543 00018  
Code APE : 9411Z

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Hérouville

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Philippe Renouf

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avrard

Jean-Luc Bardet

Hélène Braillard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Associés service social

Benjamin Bibard

Delphine Lepeigné

Aux membres du COMITE NATIONAL DU PINEAU DES CHARENTES,

### I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE NATIONAL DU PINEAU DES CHARENTES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du comité à la fin de cet exercice.

### II. FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.



● **Siège social**

16 rue du Prê Médard

BP 25

86281 Saint-Benoît Cedex

Tél : 05 49 88 83 81

Fax : 05 49 55 13 11

[www.duo-solutions.fr](http://www.duo-solutions.fr)

---

.../...

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilisation des subventions.

### **IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

 .../...

.../...

## **VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du comité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le comité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau permanent.

## **VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre comité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

 .../...

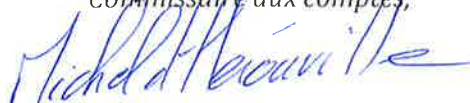
---

.../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du comité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 5 juin 2019

**Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,**  
*Commissaire aux comptes,*



**Michel d'HEROUVILLE**



## Bilan COMITE NATIONAL DU PINEAU

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>ACTIF</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	2 834	2 834		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	486 199	467 194	19 005	20 583
Installations techniques, mat. et outillage	18 898	16 116	2 782	3 809
Autres immobilisations corporelles	75 256	75 256		41
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations TIAP				
Autres titres immobilisés	49		49	49
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>583 236</b>	<b>561 400</b>	<b>21 836</b>	<b>24 482</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	17 297		17 297	14 963
<b>Avances et aptes versés</b>				<b>460</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	420 136	17 375	402 761	416 463
Autres créances	73 524		73 524	117 192
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 625 178		1 625 178	1 586 582
Instruments de trésorerie	155		155	20 812
Disponibilités	429 433		429 433	459 400
Charges constatées d'avance	4 784		4 784	11 133
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 570 508</b>	<b>17 375</b>	<b>2 553 133</b>	<b>2 627 006</b>
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 153 743</b>	<b>578 775</b>	<b>2 574 969</b>	<b>2 651 488</b>

## Bilan COMITE NATIONAL DU PINEAU

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds de réserves</b>		
Fonds de réserves	1 970 077	1 930 315
<b>dont versé</b>		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Excédent / Déficit</b>		
<b>Excédent / Déficit de l'exercice</b>	<b>-121 356</b>	<b>39 763</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 848 721</b>	<b>1 970 077</b>
Provisions pour risques	19 935	19 680
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>19 935</b>	<b>19 680</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Emprunts et dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
<b>Fournisseurs et autres dettes</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	591 257	534 613
Dettes fiscales et sociales	115 026	127 062
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30	56
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>706 313</b>	<b>661 731</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 574 969</b>	<b>2 651 488</b>

## Compte de résultat COMITE NATIONAL DU PINEAU

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises France	41 355	54 393
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
CVO Fonctionnement, Promotion et Production	1 642 400	1 915 957
Recettes diverses	10 586	14 398
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>1 694 341</b>	<b>1 984 748</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	168 645	167 237
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	1 243	4 894
Autres produits	3 671	3 814
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 867 900</b>	<b>2 160 692</b>
Achats de marchandises	37 678	48 012
Variation de stock de marchandises	-2 333	-3 821
Achats matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	1 832 799	1 933 390
Impôts, taxes et versements assimilés	9 892	10 358
Salaires et Traitements	125 279	122 080
Charges sociales	52 817	54 234
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 646	3 071
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	65	1 893
Dotations d'exploitation aux provisions	255	
Autres charges	15	425
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 059 112</b>	<b>2 169 641</b>
<b>EXCEDENT / DEFICIT D'EXPLOITATION</b>	<b>-191 212</b>	<b>-8 949</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun</b>		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	85 642	62 665
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change	992	
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>86 634</b>	<b>62 665</b>
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées		
Différences négatives de change	15	991
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
<b>Total des charges financières</b>	<b>15</b>	<b>991</b>
<b>EXCEDENT / DEFICIT FINANCIER</b>	<b>86 620</b>	<b>61 675</b>
<b>EXCEDENT / DEFICIT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-104 592</b>	<b>52 726</b>

## Compte de résultat COMITE NATIONAL DU PINEAU

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	300	295
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>300</b>	<b>295</b>
<b>EXCEDENT / DEFICIT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-300</b>	<b>-295</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	16 464	12 668
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 954 534</b>	<b>2 223 357</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 075 890</b>	<b>2 183 595</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-121 356</b>	<b>39 763</b>

## Annexe COMITE NATIONAL DU PINEAU

	Applicable	N/A	N/S
<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>			
- Faits caractéristiques	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours	x		
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions	x		
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

## Annexe COMITE NATIONAL DU PINEAU

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
<b>INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT</b>			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

---

*Faits caractéristiques COMITE NATIONAL DU PINEAU*

***FAITS CARACTERISTIQUES***

***Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable***

En 2018, le Comité National du Pineau des Charentes a bénéficié d'une aide France Agri Mer de Promotion pour 169 K€

***Autres éléments significatifs***

Conventions signées par le Comité National Du Pineau Des Charentes :

- Convention technique avec le BNIC : 155 K€
- Convention assistance technique et de timbre de garantie avec le Syndicat des Producteurs de Pineau : 30 K€,

Le Montant total des CVO pour l'exercice 2018 s'élève à 1 642 400 € contre 1 915 597 € en 2017,

Une caution de 107 K€ a été constitué au Crédit Agricole suite à la gestion des capsules par le Comité National Du Pineau Des Charentes et 109 K€ pour le programme de promotion pays tiers (Canada).

## *Règles et méthodes comptables COMITE NATIONAL DU PINEAU*

Désignation de la société : COMITE NATIONAL DU PINEAU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 2 574 969 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 121 356 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### ***REGLES ET METHODES COMPTABLES***

#### ***Règles générales***

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### ***Immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- \* Constructions : 40 ans
- \* Agencements des constructions : 7 à 70 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

#### ***Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement***

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



---

## Règles et méthodes comptables COMITE NATIONAL DU PINEAU

### ***Stocks et en-cours***

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

### ***Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### ***Opérations en devises***

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### ***Provisions***

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

### ***Dettes***

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

## Informations relatives au bilan COMITE NATIONAL DU PINEAU

## INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

*Actif immobilisé*

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 834			2 834
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 834</b>			<b>2 834</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	332 748			332 748
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	153 451			153 451
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 898			18 898
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 032			17 032
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 224			58 224
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>580 353</b>			<b>580 353</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	49			49
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>49</b>			<b>49</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>583 236</b>			<b>583 236</b>

## Informations relatives au bilan COMITE NATIONAL DU PINEAU

## Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	2 834			2 834
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	312 164	1 578		313 743
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions	153 451			153 451
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	15 089	1 027		16 116
Inst. géné. agencements et aménag. divers	17 032			17 032
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 183	41		58 224
Emballages récupérables et divers				
<b>Total (III)</b>	<b>555 919</b>	<b>2 646</b>		<b>558 566</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>558 753</b>	<b>2 646</b>		<b>561 400</b>

Ventilation des mouvements affectant les amortissements dérogatoires

	Dotations	Reprises	Mouvements nets de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'étab. et de dévelop. (I)			
Autres immo. incorporelles (II)			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre		1 249	-1 249
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, aménagements et const.			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Installations générales, agenc. et aménag. divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>Total (III)</b>		<b>1 249</b>	<b>-1 249</b>
Frais d'acquisition de titres et de participation (IV)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>		<b>1 249</b>	<b>-1 249</b>

## Informations relatives au bilan COMITE NATIONAL DU PINEAU

*Actif circulant***Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Capital souscrit:</b>			
Capital souscrit non appelé			
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	420 136	420 136	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée	73 524	73 524	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	4 784	4 784	
<b>Total</b>	<b>498 444</b>	<b>498 444</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

## Informations relatives au bilan COMITE NATIONAL DU PINEAU

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs fact non	11 318
Provisions congés pay	8 894
Autres charges	3 933
Autres charges à pay	1 538
<b>Total</b>	<b>25 683</b>

**Produits à recevoir**

	Montant
Clients factures à éta	112 385
Intérêts à recevoir	50 181
<b>Total</b>	<b>162 566</b>

## Informations relatives au bilan COMITE NATIONAL DU PINEAU

**Provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Retraites	19 680	255			19 935
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>19 680</b>	<b>255</b>			<b>19 935</b>

Un complément de provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés a été comptabilisé au 31 décembre 2018 pour un montant de 255 €. La provision globale d'indemnité de départ en retraite figure au passif pour un montant de 19.935 €.

**Ventilation des dotations/reprises des provisions**

	Dotations	Reprises
Exploitation	320	1 243
Financières		
Exceptionnelles		

*Informations relatives au bilan COMITE NATIONAL DU PINEAU***Dettes****Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	591 257	591 257		
Dettes fiscales et sociales	115 026	115 026		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés				
Autres dettes	30	30		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>706 313</b>	<b>706 313</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

**Comptes de Régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fournitures de bureau / locations / études	4 784		
<b>Total</b>	<b>4 784</b>		

